



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N° 05/04/2022**

Nombre de membres : 10
Présents : 09
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

*Séance du Comité Syndical
Le 03 avril 2023
à Montbonnot-Saint-Martin*

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 27-03-2023

Titulaires Présents : M. FARRUGIA,
Mme FLAMAND,
MM. BONNET, FEROTIN,
MM. BENOIT, DEGRANGE, DELPONT, DURET, OLLEON

Pouvoir : Mme BESSON à M DURET

La séance est ouverte, M. BONNET est nommé Secrétaire de séance :

Mme FLAMAND rapporteur fait l'exposé suivant :

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – BP 2023

Sur proposition de la Commission SPORT et VIE ASSOCIATIVE et CULTURE, **le Comité Syndical, à L'Unanimité, décide d'attribuer** aux associations les sommes suivantes :

AMZOV	88 000 €
ESM	26 460 €
RUGBY CLUB GRESIVAUDAN	20 305 €
A.G. JUDO CLUB SIZOV	19 000 €
TOTAL	153 765 €

Le COMITE SYNDICAL, à L'Unanimité, autorise le Président à signer les conventions nécessaires.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 03 avril 2023

LE PRESIDENT
Gilles FARRUGIA.

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Dominique BONNET



05 Délib subventions associations